

## ADMINISTRATION

### AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

AFSSAPS  
Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé

**Décision DG n° 2010-272 du 28 décembre 2010 portant nomination au groupe de travail sur les plans d'investigations pédiatriques des médicaments à usage humain à l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé**

NOR : *ETSM1031151S*

Le directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé,  
Vu le code de la santé publique, et notamment les articles L. 5121-8, L. 5311-1, R. 5121-50 à R. 5121-60 et D. 5321-7 et suivants ;  
Vu la décision DG n° 2007-256 en date du 5 octobre 2007 portant création à l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé d'un groupe de travail sur les plans d'investigations pédiatriques des médicaments à usage humain,

Décide :

#### Article 1<sup>er</sup>

Sont nommées membres du groupe de travail sur les plans d'investigations pédiatriques des médicaments à usage humain les personnalités dont les noms suivent :

M. AIACHE (Jean-Marc).  
M. ALT (Roger).  
M. ARMENGAUD (Didier).  
M. AUVIN (Stéphane).  
Mme BAHI-BUISSON (Nadia).  
M. BARUTEAU (Julien).  
M. BAUDON (Jean-Jacques).  
M. BELEGAUD (Jacques).  
M. BENSMAN (Albert).  
Mme BRICE (Sylvie).  
Mme BRION (Françoise).  
M. CHASSARD (Dominique).  
Mme CHIPAUX (Mathilde).  
Mme CHIRON (Catherine).  
Mme CLOEZ-TAYARANI (Isabelle).  
M. DENJEAN (André).  
M. DESCHENES (Georges).  
M. DIQUET (Bertrand).  
M. FESSI (Hatem).  
Mme GAYOT (Anne).  
M. KONOFAL (Eric).  
M. LACARELLE (Bruno).  
Mme LE GUELLEC (Chantal).  
Mme LE ROUX (Evelyne).  
Mme MAURAGE (Chantal).  
Mme MUNCK (Anne).  
M. OU (Phalla).  
M. PEIN (François).  
M. PLOIN (Dominique).  
M. PONS (Gérard).  
M. RACLE (Bruno).  
M. RICHE (Christian).

Mme TARRAL (Éliane).  
Mme TAYLOR (Patricia).  
M. TOD (Michel).  
M. VITTECOQ (Daniel).

Article 2

Mme LE GUELLEC (Chantal) est nommée présidente du groupe de travail.

Article 3

Le directeur de l'évaluation des médicaments et des produits biologiques est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait à Saint-Denis, le 28 décembre 2010.

*Le directeur général,*  
J. MARIMBERT